

CRISTAL POWER 100

NOTRE GASOIL B100



LE CRISTAL POWER 100

LE BIODIESEL EST AUTORISÉ EN FRANCE DEPUIS LE 29 MARS 2018

- **Il est issu principalement** de la transformation d'huiles végétales de COLZA.
- **Il possède des qualités physico-chimiques** proches du Gasoil B7 avec un impact positif sur l'environnement.
- **Il offre aux camions PL** une autonomie équivalente à celle du Gasoil B7.
- **Notre société adhère** au Système National de Durabilité pour les BIOCARBURANT et BIOLIQUEUR, gage d'énergie produite à partir de sources renouvelables
- **Il ne rentre pas en concurrence** avec les productions agricoles destinées à l'alimentation.
- **Il est renouvelable** et est complètement compatible avec les moteurs diesel homologués B100.
- **Il est commercialisé** par des professionnels de la distribution de produits pétroliers présents depuis trois générations.
- **La culture du COLZA** est une des cultures clefs de l'agriculture française. Le COLZA est une agriculture d'avenir.

**1 tonne de biodiesel,
C'EST 2,5 TONNES DE REJET
DE CO₂ EN MOINS**

**LE BIODIESEL RESTITUE 3,7 FOIS
PLUS D'ÉNERGIE** que ce qui est
nécessaire pour sa production*

En application des directives européennes (2009/29/CE et 2009/30/CE) sur le développement des énergies renouvelables et la réduction des émissions de GES, le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE) a élaboré un système national de durabilité des biocarburants. Celui-ci est institué dans la réglementation française par l'arrêté du 23 novembre 2011 modifié pris en application de l'ordonnance n°2011-1105 du 14 septembre 2011 et du décret n°2011-1468 du 9 novembre 2011 et relatif à la durabilité des biocarburants et des bioliquides.

*source ADEME





LES PRÉOCCUPATIONS ESSENTIELLES **POUR VOTRE CARBURANT PL**



Améliorer votre bilan carbone,
ENRICHIR VOS DÉMARCHES RSE ET RSO



Apporter une réponse facile à vos clients sur
LEURS BESOINS DE DÉCARBONISATION



Une première étape avant l'obtention d'une vignette
CRITÈRE 1 POUR VOS VÉHICULES PL



Trouver une alternative
FACILE ET FIABLE AU GASOIL B7



Disposer d'un stockage énergétique
HORS CONTRAINTES ICPE



Avoir une solution énergétique
POUR VOTRE MÉTIER « CLÉ EN MAIN »



Une entreprise familiale qui couvre
le territoire national **QUI VOUS CONNAIT
ET VOUS ACCOMPAGNE**





AMÉLIORER
VOTRE BILAN CARBONE

ENRICHIR VOS DÉMARCHES RSE & RSO

LE CONCEPT DE RSE DÉFINIT L'INTÉGRATION VOLONTAIRE PAR LES ENTREPRISES DE PRÉOCCUPATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES À LEURS ACTIVITÉS COMMERCIALES ET LEURS RELATIONS AVEC LEURS PARTIES PRENANTES.

CO₂



PARTICULES



CRIT'AIR



• **La vignette CRIT'AIR**

Actions en cours pour CRIT'AIR 1 et classification « véhicule propre » (loi de transition énergétique).

La responsabilité sociétale des entreprises concerne tous les types d'entreprise :

- les petites comme les grandes, sans que le secteur d'activité importe. Elles sont toutes concernées par les problématiques du développement durable et de la protection de l'environnement.
- Des outils tels que le bilan carbone permettent d'identifier les sources d'émissions et d'orienter les actions vers les secteurs où elles seraient les plus efficaces.





APPORTER UNE RÉPONSE
FACILE À VOS CLIENTS

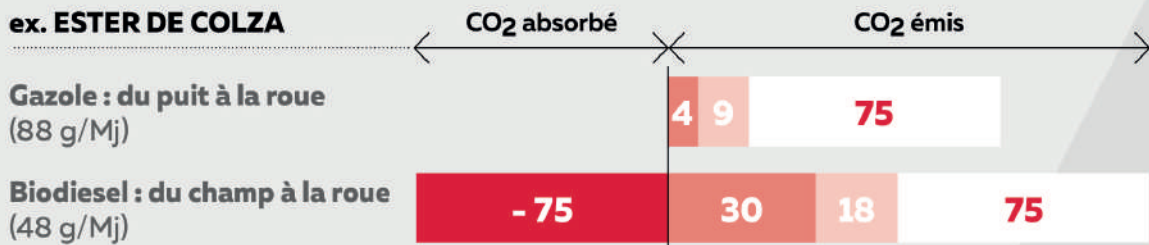
SUR LEURS BESOINS DE DÉCARBONISATION

L'OBJECTIF DE LA DÉCARBONATION
EST DE COMBATTRE LE RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE D'ORIGINE ANTHROPIQUE

La solution est de réduire par divers moyens les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines, en particulier dans le domaine de son transport.

- Les actions visant à la décarbonation peuvent être la recherche d'alternatives moins émettrices de dioxyde de carbone (énergie renouvelable).
- En France, le secteur des transports est la principale source d'émissions de gaz à effet de serre, contribuant au dérèglement climatique et à la pollution de l'air, néfaste pour la santé publique

ex. ESTER DE COLZA



Absorption par la plante Cultures / Production
Fabrication / Raffinage Émissions véhicules





UNE PREMIÈRE ÉTAPE AVANT
L'OBTENTION D'UNE VIGNETTE

CRITÈRE 1 POUR VOS VÉHICULES PL

LA VIGNETTE CRIT'AIR, OU CERTIFICAT QUALITÉ DE L'AIR, EST OBLIGATOIRE POUR CIRCULER LORS D'UN PIC DE POLLUTION EN CAS DE CIRCULATION DIFFÉRENCIÉE ET DANS UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ (ZFE-M)

La vignette **Crit'Air** indique le niveau de pollution d'un véhicule.

- **Elisabeth Borne**, Ministre de la Transition écologique et solidaire, s'est exprimée début février par Sud Radio en faveur d'un développement accéléré des énergies alternatives :

« La vignette Crit'air 1 n'est pas ouverte au diesel. Le diesel [bio] émet moins de CO₂ mais il faut aller de l'avant et se projeter encore plus dans la transition écologique pour changer les véhicules. Je pense qu'on serait bien inspiré de

passer à des véhicules électriques ou au biogaz. ».

Pour la Ministre, il n'existe actuellement aucun moteur roulant uniquement avec un biocarburant. Les conducteurs peuvent donc librement faire le plein en diesel ou en biodiesel, avec le risque de fausser les critères d'attribution des vignettes Crit'Air.





TROUVER
UNE ALTERNATIVE

FACILE ET FIABLE AU GASOIL B7

IL VOUS FAUT TROUVER UN CARBURANT QUI
STRUCTURELLEMENT SE RAPPROCHE
DU GASOIL B7

- **Facilité et disponibilité** du stockage et de l'usage tout au long de l'année.
- **L'approvisionnement du Cristal Power 100** est sécurisé en amont par des contrats d'approvisionnements fournisseurs ainsi que de stockages massifiés en dépôt primaire.
- **Pouvoir choisir** le Cristal Power 100 grand froid (jusqu'à -20°C).
- **La disponibilité des biocarburants** restera forte d'autant plus que l'usage du gasoil B7 pour les VL va fortement baisser dans les années à venir.
- **Le Cristal Power 100 doit être stocké** sur votre site. Nous mettons à votre disposition gratuitement un stockage dans vos différents sites, en y assurant à la fois le suivi journalier du niveau de produit disponible et la gestion de vos approvisionnements. Toujours dans le respect de vos confirmations de commande.
- **Le Cristal Power 100 à beaucoup d'avantages** face au Gaz.
- **C'est 60% de CO₂ en moins par rapport au gasoil B7**, là où le Gaz ne permet d'atteindre seulement une réduction de 15% de baisse par rapport au gasoil B7, toujours du puits à la roue.
- **Le remplissage du réservoir** en Cristal Power 100 est encore plus simple que celui du gasoil B7, qui n'a rien à voir avec la complexité des approvisionnements en Gaz.
- **La flexibilité du Cristal Power 100** est qu'il se substitue immédiatement au gasoil B7 qui est disponible n'importe où.
- **La valeur résiduelle de votre parc** de véhicules PL roulant au Cristal Power 100 est identique à celui du gasoil B7.





DISPOSER
D'UN STOCKAGE

ÉNERGÉTIQUE HORS CONTRAINTE ICPE

LE STOCKAGE DU CRISTAL POWER 100
N'EST PAS SOUMIS AUX CONTRAINTES ICPE
DU GASOIL B7

- **Le Cristal Power 100 ne se mélange pas avec du gasoil B7, il faut un stockage spécifique (règlementation douanière).**
- **Si vous voulez utiliser votre cuve de stockage, il sera nécessaire de bien la nettoyer pour la passer en Cristal Power 100 et il faudra y ajouter un système de filtration spécifique.**
- **Nous trouverons ensemble l'emplacement** qui conviendra le mieux au stockage sur votre site.
- **Nous avons fait le choix de renforcer la Filtration** sur les équipements mis à votre disposition afin de maintenir dans la durée la qualité de notre produit.
- **Nous avons un système mobile de déshydratation** de notre Cristal Power 100 afin de le traiter rapidement si le stockage reste inactif plus de 6 mois.

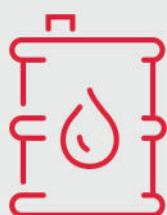




AVOIR UNE SOLUTION
ÉNERGÉTIQUE

POUR VOTRE MÉTIER « CLÉ EN MAIN »

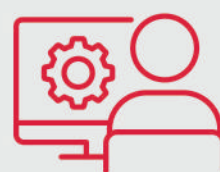
NOUS PRENONS EN CHARGE



LE STOCKAGE AVEC UN
VOLUME DE STOCKAGE
QUI COMMENCE
À PARTIR DE 5 000
LITRES JUSQU'À 120 000
LITRES



L'APPAREIL DE
DISTRIBUTION (DÉBIT PL)
AVEC UNE FILTRATION
SPÉCIFIQUE



LE SYSTÈME DE
COMMUNICATION, JAUGE
ET SUIVIE DES PRISES DU
CRISTAL POWER 100

NOUS L'INSTALLONS SUR VOTRE SITE

- **Mise en route** rapide de l'installation.
- **Une installation simple** dans son fonctionnement et son entretien adapté à vos besoins.
- **La mise en route ou l'accélération** de votre transition Énergétique avec un carburant Normé Tracé et Certifié.





UNE ENTREPRISE FAMILIALE QUI
COUVRE LE TERRITOIRE NATIONAL

QUI VOUS CONNAIT ET VOUS ACCOMPAGNE

NOTRE SERVICE DE DISTRIBUTION NOUS
PERMET DE COUVRIR UNE TRÈS GRANDE
PARTIE DU TERRITOIRE NATIONAL

**Notre plateforme de suivi de stock et prise de commandes fonctionne
en non-stop de 07h30 à 19h00, 6/7 jours**

UNE ASSISTANCE POUR VOUS AIDER
SUR CES SUJETS :



L'INTERVALLES
DES VIDANGES



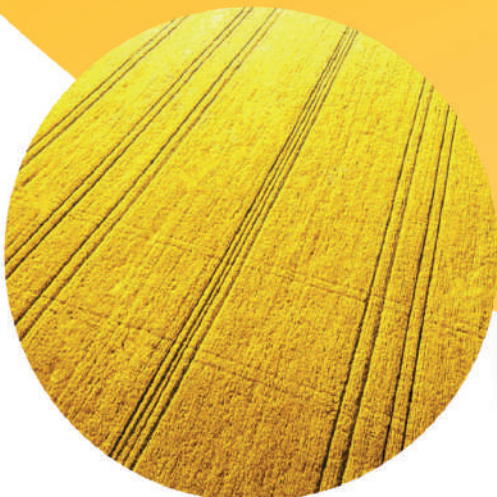
CHOIX
DE LA FILTRATION
CAMION



SOLUTION POUR
VOS FILTRES
À PARTICULES
(avec une prestation
Flexfuel)



RÉTROFIT
DE VOS CAMIONS
EXISTANTS



Roulez Responsable



- AVEC VOS VÉHICULES POIDS LOURDS EXISTANT QUI SONT RETROFITABLES ET CELA DES AUJOURD'HUI
- EN CHOISSANT POUR VOTRE RENOUVELLEMENT DE FLOTTES DES POIDS LOURDS QUI D'USINE ROULE AU B100



RÉALISE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

AUJOURD'HUI FIOUL 83, CONSCIENT DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, A DÛ S'ADAPTER AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR LA CRÉATION DE DEUX NOUVELLES ENTITÉS COMMERCIALES :

FALAIZE ÉNERGIES ALTERNATIVES

Distributeur de biocarburants et d'hydrogène : Cristal Power 30 (Gasoil B30), 100 (Gasoil B100), Cristal Power Traction 30 (GNR 30) et Cristal Power H2 qui permettent de réduire de façon conséquente les émissions de gaz à effets de serre et d'autant les émissions polluantes.

FALAIZE ÉNERGIE BOIS

Distributeur de bois bûches asséchés haute performance et de granulés de bois DIN+ en sac ou en vrac, pour une énergie renouvelable avec une neutralité carbone.
Ces alternatives s'inscrivent dans une démarche durable proactive et répondent aux exigences du marché actuel, anticipe les changements à venir et rassure les demandes des clients.

SAS BOUDRET

4 avenue de Rosières 81400 CARMAUX

CP100 - CP30 - CPT30 - LIVRAISONS RAPIDE ET TOUTES ZONES

L'énergie est notre avenir, économisons-la !